

Mars 2010

Guide du partenaire

Gestion responsable d'événements

C'est avec plaisir que Loto-Québec met à la disposition du public la section « Gestion responsable d'événements » du *Guide du partenaire*, un guide réalisé à l'intention des organisateurs d'événement.

Cette initiative s'inscrit dans la démarche de développement durable de Loto-Québec et le guide se veut un outil qui inspirera tout organisateur d'événement à mettre en place des pratiques responsables.

La section sur la gestion responsable d'événements a été réalisée par le Service du développement durable en collaboration avec la Direction des commandites et la Direction corporative des communications graphiques, numériques et de l'édition.

Pour en savoir plus sur la gestion responsable d'événements à Loto-Québec :

Service du développement durable de Loto-Québec

500, rue Sherbrooke Ouest
Montréal (Québec) H3A 3G6
Téléphone : 514 282-8000 ou 1 800 350-9033, poste 3419
Télécopieur : 514 499-8660

Ce guide est mis à la disposition du public.
Merci d'indiquer la source si vous en faites la diffusion, dans sa totalité ou en partie.



**Action durable
Geste responsable**



LOTO
QUÉBEC

Qu'est-ce que la gestion responsable d'événements?

Gestion d'un événement de manière à favoriser la prise en compte des principes de développement durable, de la phase planification jusqu'à la présentation des bilans. Les objectifs sont :

- La réduction des impacts négatifs de l'événement, notamment sur l'environnement (réduction des déchets générés, des gaz à effet de serre émis, des ressources naturelles consommées, etc.);
- L'augmentation des répercussions positives de l'événement (commerce local ou équitable, entreprises d'insertion locale, accessibilité à l'événement, notamment pour les étudiants et les OSBL, etc.).

De ce fait, l'appellation « écoresponsable » vise l'atteinte d'objectifs environnementaux, mais aussi sociaux, éthiques et de gouvernance.

Pourquoi prendre le virage écoresponsable?

- Un événement écoresponsable réduit son impact sur l'environnement en limitant la surconsommation de ressources ainsi que la génération de déchets et l'émission de gaz à effet de serre.
- Il contribue au rôle social de l'organisation.
- Il améliore son image auprès des médias, des participants et de ses partenaires.
- Il peut faciliter la collaboration de ses partenaires financiers.
- Il motive ses employés et ses bénévoles.
- Il sensibilise les participants, ses fournisseurs et ses partenaires.
- Il stimule son offre de produits et de services écoresponsables.
- Il permet de réduire ses coûts, comme ceux liés à l'impression de documents et aux envois postaux.
- Il facilite l'implantation d'une démarche de développement durable au sein de l'organisation.

Source : Conseil québécois des événements écoresponsables



Les 4R : un principe simple

Une saine gestion responsable des événements implique l'application du principe des 4R, soit repenser, réduire à la source, réemployer et recycler. Il nous permet de faire des choix socialement responsables et plus respectueux de l'environnement.

Repenser

C'est remettre en question ses habitudes de consommation et ses façons de faire. Cela implique d'analyser de différentes manières ses besoins, ses choix de consommation et ses pratiques courantes, de les redéfinir, et de se questionner sur ses priorités :

Par exemple :

- Ai-je réellement besoin d'offrir du matériel promotionnel?
- Est-ce que des fournisseurs locaux peuvent m'offrir le même service?
- Puis-je acheter des vêtements de travail et promotionnels fabriqués à partir de fibres biologiques?
- Puis-je favoriser des produits du terroir, équitables ou biologiques?

Par exemple :

- Limiter la distribution d'articles promotionnels ou fournir les articles uniquement sur demande.
- Mettre en place une signalisation adéquate et éviter de fournir des dépliants à tous les visiteurs.

Réduire

C'est diminuer l'acquisition de matériel et la consommation de ressources. Cela implique un choix de non-consommation ou d'une consommation qui limite le gaspillage. C'est aussi réduire la quantité d'emballage.

Réemployer

C'est utiliser à nouveau, prolonger la vie utile d'un produit ou d'un emballage, redonner une seconde vie aux objets ou acquérir du matériel usagé. C'est aussi encourager les fournisseurs à réutiliser leurs emballages.

Par exemple :

- Réemployer des bannières déjà produites.
- Réutiliser du matériel pour la confection des scènes et des kiosques.
- Réutiliser les porte-noms des membres du personnel et des bénévoles.

Recycler

C'est introduire un bien dans la fabrication d'un autre. C'est aussi acquérir des produits recyclables ou fabriqués à partir de matériaux recyclés et favoriser des emballages recyclés ou recyclables.

Par exemple :

- Utiliser des produits d'affichage et de signalisation faits à partir de fibres recyclées.
- Utiliser des coussins fabriqués à partir d'anciennes bannières promotionnelles.
- Mettre en place un système de collecte des matières résiduelles et compostables pour réduire la quantité de déchets produits sur le site.



Gestion des matières résiduelles

Tout événement rassembleur entraîne une consommation de matériel et, par conséquent, la création de matières résiduelles. Toutefois, la majorité de ces matières peuvent être récupérées à des fins de réemploi, de recyclage ou de valorisation. Un des défis des organisateurs est tout d'abord de réduire la production de résidus, d'évaluer les besoins et de mettre en place un système de gestion des matières résiduelles efficace qui permettra de détourner les matières des sites d'enfouissement.

Pour relever le défi d'une saine gestion des matières résiduelles, avez-vous pensé aux actions suivantes?

Appliquer le principe des 4R (repenser, réduire, réemployer et recycler) pour éviter de vous retrouver avec une grande quantité de matières résiduelles et qui ne se récupèrent pas.

- Mettre en place des bacs de récupération multimatières (papier-carton, plastique-verre-métal) sur votre site.
- Disposer des bacs de récupération multimatières de manière pratique, visible et facile d'accès, sous forme d'îlots de récupération (regroupement des différents bacs pour les déchets et les matières récupérables)
- Mettre en place des bacs de compostage pour les résidus de tables qui sont accessibles aux participants et aux comptoirs alimentaires.
- Afficher des consignes claires pour l'utilisation des bacs de récupération ou de compostage.
- Mettre en place au sein de l'organisation des systèmes de récupération pour les piles, la peinture, les matériaux de construction, etc.

Mettre sur pied des équipes spécialisées « vertes » pour assurer la propreté du site, le bon tri des matières et la sensibilisation des participants.

- Calculer les quantités de matières résiduelles éliminées et récupérées pour connaître votre performance et vous améliorer année après année.



Saviez-vous que?

« Au moins 85 % de tout ce que nous jetons pourrait être réutilisé ou recyclé. »

Source : <http://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/client/fr/accueil.asp>



Saviez-vous que?

« Les contenants de plastique placés dans les bacs de récupération sont transformés entre autres en vêtements de laine polaire, en sacs à dos ou en tapis. »

Source : <http://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/client/fr/accueil.asp>

Transport



Pour tout organisateur d'événement, accroître l'achalandage et réduire les impacts environnementaux liés à l'émission de gaz à effet serre est tout un défi. Voici quelques propositions pour accroître l'accessibilité à votre événement tout en améliorant votre performance environnementale.

Avez-vous pensé aux actions suivantes?

- Sensibiliser les participants à l'utilisation de modes de transport responsables (vélo, marche, covoiturage, transport en commun) et en faire la promotion dans vos outils de communication.
- Fournir de l'information sur l'accessibilité en transport en commun au site de l'événement (horaires, cartes, prix,) sur votre site internet ou sur le lieu même de l'événement.
- Mettre en place des parcs de stationnement sécurisés pour les vélos, à l'usage des participants.
- Tenir votre événement à proximité du transport en commun.
- Travailler en partenariat avec la société de transport en commun de votre municipalité ou de votre région pour aménager des horaires de service adaptés au déroulement de votre événement.
- Fournir des gratuités pour les participants qui utilisent des modes de transport responsables, comme des réductions sur les tarifs d'entrée ou des billets de transport gratuits.
- Organiser un service de navette pour accéder au site de l'événement.
- Offrir un système de mise en relation des employés et des bénévoles ou des participants pour favoriser le covoiturage (par l'intermédiaire de votre site web ou d'un babillard sur votre site, par exemple).
- Aménager un stationnement incitatif pour le covoiturage.
- Utiliser des véhicules électriques, hybrides ou à faible consommation pour les déplacements des employés et des bénévoles.
- Calculer les émissions de gaz à effet de serre liées à votre événement et les compenser en tout ou en partie par l'achat de crédits-carbone ou par la plantation d'arbres.



Saviez-vous que?

Au Québec, les transports sont responsables de près de la moitié (41 %) des émissions de gaz à effet de serre.

Source : MDDEP, Inventaire québécois des émissions de gaz à effet de serre en 2007 et leur évolution depuis 1990, 2007

Pour un FestiVoix vert
utilisez la STTR!



Achat et location



L'achat ou la location de biens et services constitue une part importante de vos dépenses dans l'organisation d'événement et représente aussi, par la production de déchets et le transport du matériel, une grande part des impacts négatifs que les événements ont sur l'environnement. Acheter localement permet d'encourager l'économie régionale et de réduire les impacts environnementaux liés au transport sur de longues distances. Aussi, en réduisant nos acquisitions, on réduit la demande en produits de toutes sortes, ce qui permet de mieux utiliser les ressources déjà accessibles et réduit les dépenses...

Avez-vous pensé aux actions suivantes?

- Appliquer le principe des 4R (repenser, réduire, réemployer et recycler) lors de vos acquisitions (voir fiche sur le principe des 4R en début de document).
- Réduire ou réemployer votre équipement et vos kiosques ou décors et accessoires.
- Privilégier une décoration réutilisable.
- Utiliser du matériel qui consomme peu ou pas d'énergie tel que des ampoules DEL pour éclairer les scènes.
- Réduire votre consommation d'eau potable.
- Acheter ou louer auprès d'un fournisseur ou d'un artisan local ou régional.
- Acheter ou louer auprès d'organismes sans but lucratif ou de coopératives.
- Faire l'acquisition d'objets promotionnels et de cadeaux utiles qui sont :



- réutilisables ou réutilisés;
- recyclables ou recyclés;
- équitables
- biologiques;
- issus de l'artisanat local.

- Demander un emballage minimal, réutilisable ou fait à partir de matières recyclées.
- Doter les employés et les bénévoles de vêtements fabriqués à partir de fibres biologiques ou équitables.
- Donner le surplus de matériel à un OSBL ou à une école.

Saviez-vous que?

Acheter un vêtement portant l'étiquette « Fabriqué au Canada » signifie qu'au moins 51 % du coût total de production et de fabrication a été investi au pays.

Source : www.equiterre.org

Saviez-vous que?

« Pour chaque tonne de produits de consommation créée, cinq tonnes de déchets sont générées. »

Source : World Wildlife Fund Canada, <http://www.reduiremes-dechets.com/faireSaPart-ReduireSources.html>



Alimentation et vaisselle



Nos choix alimentaires influencent notre santé et celle des gens qui cultivent, récoltent, transforment, emballent et vendent notre nourriture. Notre alimentation affecte aussi l'état de l'environnement notamment par l'utilisation accrue d'engrais et de pesticides. Choisir des produits biologiques québécois permet de réduire les impacts environnementaux de notre consommation tout en améliorant notre santé et celle des travailleurs qui les ont produits. Par ailleurs, le choix de la vaisselle pour servir et présenter les aliments influence grandement la production de déchets et les impacts environnementaux et sociaux liés à sa production!

Afin d'avoir des répercussions positives sur la santé et l'environnement... Avez-vous pensé aux actions suivantes?

- Privilégier le choix d'aliments biologiques ou équitables (certification à l'appui).
- Encourager l'achat de produits québécois et saisonniers.
- Faire la promotion de saines habitudes alimentaires.
- Offrir une option végétarienne.
- Offrir des portions raisonnables pour éviter le gaspillage.
- Choisir des aliments qui ne nécessitent pas l'emploi de vaisselle.
- Utiliser, dans l'ordre de priorité suivant, de la vaisselle réutilisable, recyclable ou compostable.
- Éviter les portions emballées individuellement.
- Disposer les condiments, le sucre ou la sauce dans des contenants de grand format.
- Utiliser des serviettes de table réutilisables ou fabriquées à partir de fibres recyclées.
- Utiliser des verres à bière faits de plastique recyclable.
- Remplacer les bâtonnets de café en plastique par des cuillères, des bâtonnets de bois ou même des pâtes alimentaires.
- Donner le surplus de nourriture à des organismes caritatifs.

**un
souper
sans
styromousse!**



Saviez-vous que?
La production de 1 000 cuillères de plastique jetables utilise 10 fois plus d'énergie et de ressources que le fait de laver 1 000 cuillères réutilisables.

Source : Koenig, 2006

Communication et sensibilisation

Les activités de communication et de sensibilisation ont souvent un impact sur l'environnement et sur la santé. La réalisation et la diffusion de publications, de produits d'affichage et de signalisation (brochures, plaquettes, rapports, guides, oriflammes, panneaux, papiers...) nécessitent une consommation d'eau, d'énergie et de ressources naturelles, et causent la production de déchets, l'utilisation de produits dangereux, l'émissions de gaz à effet de serre et la contamination des eaux de surface et des nappes phréatiques.

Pour limiter l'impact de vos communications sur l'environnement et la société, avez-vous pensé aux actions suivantes?

- Mettre en place un système d'inscription électronique.
- Sensibiliser le public à vos initiatives écoresponsables par de la signalisation, la diffusion et la projection de vidéos, etc.
- Utiliser du papier fait à 100 % de fibres recyclées et certifié FSC.
- Privilégier la réutilisation du matériel auprès des exposants.
- Privilégier du matériel recyclable et fabriqué à partir de fibres recyclées.

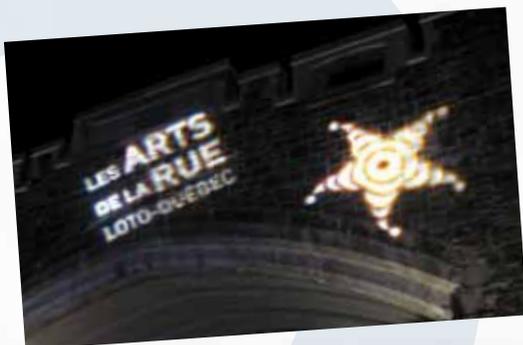


Des produits d'affichage et de signalisation plus écologiques

Effectivement, pour répondre aux attentes d'une clientèle plus soucieuse de l'environnement, l'industrie des communications graphiques s'adapte en développant de nouveaux produits.

On trouve notamment sur le marché :

- des bannières et oriflammes écologiques :
 - Bannières en polyester tissé composé à 100 % de matériaux recyclés postconsommation provenant de bouteilles de plastique (pour l'affichage intérieur),
 - Câbles en bambou à 95 % pour soutenir les bannières,
 - Bannières en PVC biodégradable dont 80 % est dérivé de sources autres que le pétrole (pour l'affichage intérieur et extérieur),
 - Bannières en polyester recyclable composé de 20 % de fibres recyclées postconsommation (pour l'affichage à court terme intérieur ou extérieur);
- des panneaux cartonnés légers recyclables à 100 % et fabriqués à partir de près de 60 % de fibres postconsommation;
- des panneaux mousse légers biodégradables et contenant 15 % de matières recyclées.





Soutien aux employés, aux bénévoles et à la communauté

L'organisation d'un événement, peu importe sa nature, ne peut se faire sans employés ou bénévoles. Ce sont eux qui veillent à la mise en place et à la coordination des diverses activités de même qu'à la sécurité du site et des participants. Ils agissent également à titre de personnes-ressources et d'agents d'information auprès des participants.

Pour accroître la reconnaissance de leur travail et améliorer leur qualité de vie et ainsi vous assurer de leur collaboration pour de futurs événements,

avez-vous pensé aux actions suivantes?

- Former les bénévoles et les employés sur leurs tâches respectives, sur les services offerts sur le site ainsi que sur les mesures écoresponsables mises de l'avant lors de l'événement.
- Mettre en place des mesures pour améliorer la qualité de vie des bénévoles et des employés telles que des repas gratuits, une aire de repos, des tarifs préférentiels et des prix de reconnaissance.

Par ailleurs, pour accroître les retombées positives dans la communauté,
avez-vous pensé aux actions suivantes?

- Embaucher des personnes éloignées du marché du travail.
- Établir des partenariats avec des organismes communautaires, en les impliquant dans l'organisation, par exemple.
- Mettre de l'avant le travail des artistes et artisans locaux
- Verser une partie des bénéfices à la communauté.



Pour vous aider dans votre gestion responsable d'événements, voici une liste de logos, étiquettes et certifications que l'on trouve sur le marché

Logos, étiquettes et certifications

PRODUITS LOCAUX



Aliments du Québec

Cette étiquette est apposée sur des produits entièrement québécois ou dont les principaux ingrédients sont d'origine québécoise.

Pour plus d'information : alimentsduquebec.com



Aliments préparés au Québec

Cette étiquette identifie des produits dont au moins 50 % des ingrédients sont d'origine québécoise et dont au moins 80 % des frais liés à la fabrication ainsi qu'aux activités de transformation et d'emballage sont encourus au Québec.

Si la matière première du produit n'est pas offerte en quantité ou en qualité adéquate au Québec, elle peut provenir d'ailleurs, mais, dans ce cas, toutes les activités de transformation et d'emballage doivent être réalisées au Québec.

Pour plus d'information : alimentsduquebec.com



Saveurs d'ici

Créée par la Fédération des coopératives d'alimentation du Québec, cette étiquette est apposée sur les emballages d'aliments dont le lieu de production est situé à moins de 100 km du commerce où ils sont vendus. Une quarantaine de magasins d'alimentation participent à cette initiative qui vise à minimiser les effets du transport routier sur l'environnement ainsi qu'à favoriser l'achat local.

PRODUITS ÉQUITABLES

Un produit certifié équitable contribue à l'équité et à la responsabilité sociales dans le commerce international, car un juste prix a été payé aux agriculteurs et aux travailleurs des pays en développement.



Transfair Canada

Cet organisme gère le système de certification du commerce équitable au Canada et en fait la promotion. En plus d'accorder des licences pour l'utilisation du label Certifié Équitable, cet organisme veille à ce que les utilisateurs du label respectent leurs engagements envers les producteurs et les normes établies par FLO-Cert, un organisme certificateur indépendant.

Pour plus d'information : transfair.ca



Max Havelaar

Cet organisme de certification européen gère un label apposé sur des produits équitables de différentes marques. Afin d'assurer le respect des critères du commerce équitable, les produits labellisés Max Havelaar sont également soumis à un contrôle régulier par FLO-Cert.

Pour plus d'information : www.maxhavelaarfrance.org



PRODUITS BIOLOGIQUES

Un aliment ou un produit biologique est issu d'un système de production qui repose sur des normes précises, conçues pour favoriser la santé de l'agrosystème, y compris la biodiversité, les cycles biologiques et l'activité biologique des sols. Éviter l'emploi d'engrais et de pesticides chimiques, maintenir la fertilité des sols et gérer les ressources de façon cyclique sont quelques-uns des principes d'une culture dite biologique.



Québec Vrai

Cet organisme certifie les entreprises de production biologique du Québec. Présente dans toutes les sphères de la production agroalimentaire, cette certification est reconnue à l'échelle canadienne et américaine.

Pour plus d'information : quebecvrai.org



OCPP/Pro-Cert Canada

Cet organisme canadien certifie des produits biologiques pour plus de 1 700 producteurs, transformateurs et commerçants au Canada et aux États-Unis. Les critères de certification respectent les normes canadiennes, québécoises, américaines et européennes.

Pour plus d'information : ocpro.ca



Organic Crop Improvement Association (OCIA)

L'OCIA est un organisme sans but lucratif qui fournit aux consommateurs une certification biologique de qualité et respectueuse de l'environnement. L'OCIA certifie des milliers de producteurs, transformateurs et propriétaires dans 20 pays.

Pour plus d'information : ocia.org



Biologique Canada

Depuis juin 2009, le *Règlement sur les produits biologiques* fixe des normes rigoureuses de certification des produits biologiques tant canadiens qu'importés par des organismes agréés. Les produits qui répondent aux exigences de la norme nationale du Canada sur l'agriculture biologique en matière de production et qui contiennent au moins 95 % d'ingrédients biologiques peuvent arborer le logo « Biologique Canada ».

Pour plus d'information : inspection.gc.ca



GarantieBio et Ecocert

Ces logos sont gérés par Ecocert Canada, un organisme privé et indépendant, et sont apposés sur des produits certifiés biologiques.

Pour plus d'information : ecocertcanada.com



Ecocert (textile)

Ce label a été créé et est contrôlé par l'organisme de certification français Ecocert. Il identifie les textiles biologiques (faits d'au moins 95 % de fibres issues de l'agriculture biologique [5 % de fibres synthétiques autorisés]) ou à base de fibres biologiques (de 70 % à 95 % des fibres utilisées sont issues de l'agriculture biologique).

Pour plus d'information : www.ecocert.fr



Global Organic Textile Standard (GOT)

Ce label indique que l'ensemble des exigences en matière de production, de récolte, de transformation, d'emballage, d'étiquetage, d'exportation, d'importation et de distribution de textiles biologiques sont respectées.

Pour plus d'information : global-standard.org

PRODUITS COMPOSTABLES



Compostable

La marque de conformité Compostable, pour les sacs de plastique compostable, est accordée aux fabricants et distributeurs de produits qui répondent aux critères de performance définis par le programme canadien de certification pour les sacs en plastique du Bureau de normalisation du Québec.

BÂTIMENT



Ici on recycle

Cette certification de RECYC-QUÉBEC vise à reconnaître les établissements ICI (industries, commerces, institutions) qui atteignent les objectifs de mise en valeur spécifiés dans les critères d'évaluation du programme. Trois niveaux de participation sont proposés : engagement, mise en œuvre et performance.

Pour plus d'information : recyc-quebec.gouv.qc.ca



Boma BEST

Cette certification constitue la nouvelle génération du programme de normes environnementales Visez vert de BOMA Canada. Quatre niveaux de certification permettent aux entreprises de cheminer pour améliorer la performance et la gestion environnementales de leurs immeubles.

Pour plus d'information : bomabest.com



LEED® Canada

Les bâtiments certifiés LEED (nouveaux bâtiments et bâtiments existants) répondent à des critères internationaux de performance très élevés. Attribuée au Canada par le Conseil du bâtiment durable du Canada, cette certification est une référence internationale pour le design, la construction, la rénovation et l'exploitation de bâtiments durables.

Pour plus d'information : cagbc.org

Tourisme, hôtellerie et restauration responsable



Réserververt

Ce programme, proposé par l'Association des hôteliers du Québec, repose sur la formation progressive et continue, ce qui permet aux hôteliers de prendre en main leur évolution vers le développement durable. Simple et accessible, le programme offre aux établissements proactifs des ressources pour améliorer leur performance de durabilité.

Pour plus d'information : reserververt.com



La Clé verte

Mis de l'avant par l'Association des hôtels du Canada (AHC), ce programme est basé sur les résultats d'une vérification environnementale approfondie. Il accorde une note de 1 à 5 aux hôteliers qui se sont engagés à améliorer leur rendement financier et environnemental.

Pour plus d'information : hotelassociation.ca

Efficacité énergétique



EPEAT

La norme environnementale américaine EPEAT (Electronic Product Environmental Assessment Tool) a pour objectif d'informer le public sur le respect des critères environnementaux dans la fabrication de produits informatiques tels que des ordinateurs et des écrans.

Pour plus d'information : epeat.net



Energy Star

Ce logo est un symbole international d'excellence au chapitre de l'efficacité énergétique. Les produits qui l'affichent ont fait l'objet d'épreuves suivant des procédures prescrites, démontrant ainsi qu'ils respectent ou dépassent les normes en la matière sans pour autant offrir un rendement inférieur. Au Canada, c'est l'Office de l'efficacité énergétique (OEE) de Ressources naturelles Canada qui fait la promotion du symbole ENERGY STAR et qui contrôle son usage.

Pour plus d'information : oee.nrcan.gc.ca/energystar

Écoefficacité du procédé



Procédé sans chlore

La Chlorine Free Product Association (CFPA) certifie qu'aucun chlore ni produit dérivé du chlore n'ont été utilisés lors de la fabrication du papier. La CFPA gère deux logos qui correspondent à deux situations différentes.

Le logo Totalement sans chlore est réservé aux produits contenant uniquement des fibres vierges. Il précise que ni chlore ni aucun composé chloré ne sont utilisés pour le blanchiment des fibres.

Le logo Procédé sans chlore (PSC) concerne les papiers contenant des fibres recyclées. Il précise que les fibres recyclées ne sont pas blanchies avec du chlore ou des composés chlorés et que les fibres vierges sont totalement sans chlore. De plus, le produit doit comprendre un minimum de 30 % de fibres postconsommation.

Pour plus d'information : chlorinefreeproducts.org



ÉcoLogo

Certification émise par le programme Choix environnemental d'Environnement Canada et qui identifie un produit écologique. Les critères considérés sont les émissions atmosphériques, les rejets dans l'eau, les déchets, la consommation d'énergie et l'utilisation efficace des produits recyclés.

Pour plus d'information : ecologo.org



Green-e

Programme qui atteste l'utilisation d'énergies renouvelables telles que l'énergie éolienne, l'hydroélectricité et la biomasse. La certification Green-e est administrée par le CRS (Center for Resource Solutions), un organisme sans but lucratif américain œuvrant dans le domaine des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique.

Pour plus d'information : green-e.org



Green Seal

Ce programme de certification est basé sur l'évaluation de la performance environnementale du produit. Green Seal est une organisation sans but lucratif indépendante dédiée à la sauvegarde de l'environnement et à la transformation du marché par la promotion de la fabrication, de l'achat et de l'utilisation de produits et de services éthiquement responsables.

Pour plus d'information : greenseal.org

FORESTERIE



FSC

Le Forest Stewardship Council (FSC) est un organisme international sans but lucratif qui certifie des entreprises pour leur gestion responsable de la forêt et des produits qui en sont tirés. Plusieurs variantes de la certification existent.

FSC Recyclé certifie le contenu 100 % postconsommation d'un produit en tenant compte de toutes les étapes de transformation, de la matière première aux consommateurs.

FSC Sources Mixtes certifie que le contenu du produit est issu de forêts bien gérées, de sources maîtrisées et de fibres recyclées.

FSC Pure certifie que le contenu du produit provient directement de la coupe d'arbres de forêts bien gérées.

Pour plus d'information : fsc.org



PEFC

Le Programme de reconnaissance des certifications forestières (PEFC) est un organisme mondial d'évaluation et de reconnaissance mutuelle. La certification PEFC assure une traçabilité des produits et couvre les certifications SFI et CSA.

Pour plus d'information : pefccanada.org



SFI (SUSTAINABLE FORESTRY INITIATIVE)

Certification américaine de bonne gestion forestière et chaîne de traçabilité.

Pour plus d'information : sfiprogram.org



CSA Canadian Standards Association

Certification canadienne de bonne gestion forestière et chaîne de traçabilité.

Les papiers certifiés CSA contiennent un minimum de 70 % de fibres vierges provenant de forêts certifiées.

Pour plus d'information : csa.ca



DIVERS



Produit à contenu recyclé

Ce logo indique que le produit contient des matières récupérées et introduites dans le cycle de fabrication du nouveau produit. Le pourcentage qui se trouve généralement sous ce signe indique la proportion de fibres ou de matériaux recyclés utilisés.



Produit recyclable

Ce logo indique que le produit est recyclable là où les infrastructures le permettent.



Veriflora

Le programme de certification VeriFlora a été établi pour offrir des normes rigoureuses en matière de développement durable aux cultivateurs et aux manutentionnaires de fleurs coupées et de plantes en pots.

Pour plus d'information : veriflora.com



ISO 14001

Reconnue internationalement, cette norme, qui s'adresse aux entreprises, porte sur les systèmes de gestion environnementale.

Quelques liens utiles :

Équiterre est un organisme ayant pour mission de contribuer à bâtir un mouvement de société en incitant citoyens, organisations et gouvernements à faire des choix écologiques, équitables et solidaires. Sur son site web, l'organisme propose quatre programmes, portant sur l'agriculture écologique, le commerce équitable, le transport écologique et l'efficacité, ainsi qu'une section dédiée aux outils concrets pour passer à l'action. Un guide du vêtement responsable y est également offert. equiterre.org

Vélo Québec est un organisme sans but lucratif fondé en 1967. Sa mission consiste à encourager et faciliter, outre tous les modes de transport actif, la pratique libre et sécuritaire de la bicyclette à des fins de loisir, de tourisme et de transport, et ce, par des actions de représentation, de concertation, de recherche, d'éducation et de diffusion, avec comme objectif d'améliorer la santé et l'environnement. Il s'agit de l'organisme de référence pour la promotion du vélo au Québec. L'association fournit également des conseils pratiques pour toute organisation qui souhaite faire plus de place au vélo. velo.qc.ca

RECYC-QUÉBEC est une société québécoise de récupération et de recyclage créée en 1990 par le gouvernement du Québec. Elle oriente, met en œuvre et coordonne des activités visant la mise en valeur des matières résiduelles en assurant la gestion de certains programmes, en développant les connaissances pertinentes et en mobilisant les différents acteurs afin de réduire la génération de matières résiduelles et de diminuer les quantités à éliminer. En plus de fournir une foule de renseignements utiles sur la gestion des matières résiduelles, la société d'État met en ligne un répertoire des différents fournisseurs de services dans le domaine. www.recyc-quebec.gouv.qc.ca

Le **Conseil québécois des événements écoresponsables** est un carrefour d'information et d'échange qui facilite et encourage l'organisation d'événements écoresponsables au Québec. Cet organisme met à votre disposition des outils pertinents tels que des guides, des grilles de calcul des gaz à effet de serre, des fiches de contrôles, une liste de mesures écoresponsables ainsi qu'un répertoire des fournisseurs écoresponsables. evenementecoresponsable.com

Consortium Echo-Logique : Le Consortium Écho-Logique est une entreprise d'économie sociale dont la mission est d'optimiser le détournement de matières récupérables de l'enfouissement. Ses activités opérationnelles passent par la collecte, la mise en valeur et la mise en marché des matières résiduelles ainsi que par tous les services et les produits qui s'y rattachent et en découlent. Ses actions se déclinent en éducation et en sensibilisation du public aux enjeux environnementaux avec l'aide de son équipe verte, des promoteurs d'événements et des citoyens. echologique.ca

STM : Entreprise publique de transport collectif, la Société de transport de Montréal participe au développement économique de la région de Montréal et à la qualité de vie des citoyens et au développement durable. stm.info

Une liste de numéros de téléphone de divers organismes de transport et de sites internet est présentée sur le site de la STM à l'adresse suivante : stm.info/info/bottin.htm